



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRUSON

L'an deux mil vingt, le trente du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni exceptionnellement dans la salle polyvalente (3 rue de Verdun) afin de respecter les règles sanitaires liées au risque COVID-19, sous la présidence de Monsieur Olivier TURPIN, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie conformément à la Loi.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 24/06/2020

Présents : Olivier TURPIN, Maire – Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Hélène HEROGUER, Philippe SIMOENS, Adjoint – Audrey VANHERSECKE, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Aimé DUQUENNE, Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Hélène HAVRET

Après approbation à l'unanimité de la délibération municipale n°2020/1 portant procès-verbal de la séance précédente en date du 23 mai 2020, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

DELIBERATION N° 2020- 2 – ADMINISTRATION GENERALE – DELEGATION DE POUVOIRS CONSENTIE AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 12 voix pour – 0 voix contre – 3 abstentions (Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE).

DELIBERATION N° 2020- 3 – ADMINISTRATION GENERALE – FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITES DES ELUS

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 12 voix pour – 3 voix contre (Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE) – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020- 4 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ALSH ETE 2020 - TARIFS.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 12 voix pour – 3 voix contre (Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE) – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020- 5 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ALSH ETE 2020 – TABLEAU DES EFFECTIFS ET REMUNERATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020- 6 – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – ASSIDUITE AUX ECOLES DE MUSIQUE – PARTICIPATION COMMUNALE AUX FAMILLES.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020- 7 – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – ECOLE NOTRE-DAME DE LA VISITATION – ATTRIBUTION 2020.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020- 8 – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – ASSOCIATIONS ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES – ATTRIBUTION 2020.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020- 9 – FINANCES/BUDGET – FETES ET CEREMONIES 2020 – PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'ORGANISATION – APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020- 10 – FINANCES/BUDGET – COMPTE DE GESTION 2019 - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020- 11 – FINANCES/BUDGET – COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour (Aimé DUQUENNE, Maire sortant n'a pas pris part au vote) – 0 voix contre – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020-12 – FINANCES/BUDGET – AFFECTATION DU RESULTAT - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020-13 – FINANCES/BUDGET – TAUX D'IMPOSITION 2020 – APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020-14 – FINANCES/BUDGET – BUDGET PRIMITIF 2020 – APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 12 voix pour – 3 voix contre (Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE) – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020-15 – REPRESENTATION DE LA COLLECTIVITE – MODE DE DESIGNATION DES REPRESENTANTS.

Le Conseil Municipal rejette la délibération par : 12 voix pour – 3 voix contre (Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE) – 0 abstention.

DELIBERATION N° 2020-16 – REPRESENTATION DE LA COLLECTIVITE – CONSEIL D'ECOLE PASTEUR – DESIGNATION DES REPRESENTANTS.

Le Conseil Municipal élit par 12 voix Monsieur Jean-Claude HAUTCOEUR.

DELIBERATION N° 2020-17 – REPRESENTATION DE LA COLLECTIVITE – CONSEILLER DEFENSE ET SECURITE – DESIGNATION DU REFERENT.

Le Conseil Municipal élit par 12 voix Monsieur Thierry MASQUELIER.

DELIBERATION N° 2020-18 – REPRESENTATION DE LA COLLECTIVITE – CONSEIL COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – FIXATION DU NOMBRE ET DESIGNATION DES MEMBRES.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

Le Conseil Municipal élit au plus fort reste Hélène HEROGUER, Philippe SIMOENS, Valère CARETTE et Aimé DUQUENNE.

DELIBERATION N° 2020-19 – REPRESENTATION DE LA COLLECTIVITE – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – DESIGNATION DES MEMBRES.

Le Conseil Municipal élit au plus fort reste les titulaires suivants : Philippe SIMOENS, Thierry MASQUELIER et Jacques DURIEU.

Le Conseil Municipal élit au plus fort reste les suppléants suivants : Audrey VANHERSECKE, Jean-Claude HAUTCOEUR et Aimé DUQUENNE.

Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 40

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les ans, mois et jour susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire
Olivier TURPIN